

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 01194

Numéro SIREN : 515 375 541

Nom ou dénomination : SAGEC AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 26/10/2020 sous le numéro de dépôt B2020/010610

Expéditeur :

Greffe du Tribunal de Commerce
CS 50228 36 rue de la Résistance
42006 SAINT-ETIENNE Cedex 1



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
SAINT-ETIENNE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/010610**
n° de gestion : **2009B01194**
n° SIREN : **515 375 541 RCS Saint Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le
26/10/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

SAGEC AUDIT - Société par actions simplifiée

21 boulevard Lacheze 42600 Montbrison -FRANCE-

Date de clôture : 30/09/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants : Dépôt des comptes annuels

Pièce : Documents comptables prévus par la législation en vigueur



769760

769760

① BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : SAGEC AUDIT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12							
Adresse de l'entreprise : 21 BOULEVARD LACHEZE		42600 MONTBRISON							
Durée de l'exercice précédent * 12		Néant ☐							
Numéro SIRET * 51537554100015									
		Exercice N, clos le, 30092019							
		N-1 30092018							
		Brut 1							
		Amortissements, provisions 2							
		Net 3							
		Net 4							
Capital souscrit non appelé (I)		AA	01.01.2019	26 OCT 2020					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
		Frais de développement *	CX	09	ee	1194			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	7 829	AC	7 829			
		Fonds commercial (1)	AH	166 661	AI		166 661	189 677	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO				
		Constructions	AP		AO				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	53 866	AU	38 550	15 316	20 488	
		Immobilisations en cours	AV		AW				
		Avances et acomptes	AX		AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
			Autres participations	CU		CV			
			Créances rattachées à des participations	BB		BO			
			Autres titres immobilisés	BD	53 198	BE		53 198	25 199
			Prêts	BF		BG			
			Autres immobilisations financières *	BH	2 944	BI		2 944	2 944
TO TAL (II)		BJ	284 498	BK	46 379	238 119	238 308		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT		BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	257 214	BY	32 806	224 408	199 887	
		Autres créances (3)	BZ	13 816	CA		13 816	18 571	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE				
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	149 648	CG		149 648	111 835		
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	2 427	CI		2 427	2 612		
	TO TAL (III)	CJ	423 105	CK	32 806	390 299	332 904		
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN							
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	707 603	IA	79 186	628 418	571 213		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	2 944	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

② **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFIP N° 2051 2019

Désignation de l'entreprise SAGEC AUDIT			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 80 000)	DA	80 000	80 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	8 000	8 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	184 122	158 922
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	102 643	85 200
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TO TAL (I)	DL	374 765	332 122
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TO TAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TO TAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	26 462	37 517
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	19 426	34 415
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	67 485	45 504
	Dettes fiscales et sociales	DY	92 622	78 004
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		4 529
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	47 658	39 122
TO TAL (IV)	EC	253 653	239 091	
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED	
TO TAL GENERAL (I à V)	EE	628 418	571 213	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	241 222	223 053
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : SAGEC AUDIT							Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	733 609	FH		FI	733 609	637 794	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	733 609	FK		FL	733 609	637 794	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	2 000		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	10 147	7 386	
	Autres produits (1) (11)					FQ	9	2	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	743 764	647 182
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	319 624	299 963	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	8 452	8 586	
	Salaires et traitements *					FY	183 423	136 939	
	Charges sociales (10)					FZ	52 322	46 116	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$				GA	11 831	11 618	
						GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	10 275	22 260
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	519	5 643	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	586 445	531 126
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	157 319	116 057	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	187		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	187	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 812	1 781	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	1 812	1 781	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 625)	(1 781)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	155 694	114 276	

Désignation de l'entreprise SAGEC AUDIT				Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		72
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	7 720	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	7 720	72
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	1 000	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	28 113	5 000
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	29 113	5 000
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(21 393)	(4 928)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	31 658	24 148	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	751 672	647 254	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	649 029	562 054	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	102 643	85 200	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont {	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP	
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
			Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	1 677 1 860
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
VNC IMMO		28 113			
ERREUR AFFECTATION RGLT CLT		1 000			
PRODUIT CESSION IMMO			7 720		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **628 418** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **751 672** euros et un total **charges** de **649 029** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **102 643** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2018** et finit le **30/09/2019**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	197 506				23 016	174 490
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	197 506				23 016	174 490
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	26 243				26 243	
	Matériel de bureau, mobilier	46 126		11 755		4 015	53 866
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	72 369		11 755		30 258	53 866
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	25 199		27 999			53 198
	Prêts et autres immobilisations financières	2 944					2 944
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	28 143		27 999			56 142
TOTAL		298 018		39 754		53 274	284 498

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	7 829			7 829
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 829			7 829
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	20 603	1 980	22 583	
	Matériel de bureau, mobilier	31 278	9 851	2 578	38 550
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	51 881	11 831	25 161	38 550
TOTAL		59 710	11 831	25 161	46 379

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2019
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	31 000	10 275	8 469	32 806
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	31 000	10 275	8 469	32 806
TOTAL GENERAL		31 000	10 275	8 469	32 806

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	10 275	8 469	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.			

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	2 944	2 944	
	Clients douteux ou litigieux	50 797	50 797	
	Autres créances clients	206 417	206 417	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	500	500	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	324	324	
	Taxes sur la valeur ajoutée	11 881	11 881	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	1 111	1 111	
	Charges constatées d'avances	2 427	2 427	
	TOTAL DES CREANCES	276 401	276 401	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

30/09/2019

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	26 462	14 031	12 430	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	67 485	67 485		
	Personnel et comptes rattachés	21 333	21 333		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 448	21 448		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	47 135	47 135		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 706	2 706		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	19 426	19 426		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	47 658	47 658		
	TOTAL DES DETTES	253 653	241 222	12 430	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		12 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		23 055			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		685			

ANNEXE - Elément 6.03

Frais d'établissement

Etat exprimé en euros

30/09/2019

Valeur nette

Taux
amortissement

Frais de constitution

Frais de premier établissement

Frais d'augmentation de capital

TOTAL

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros

30/09/2019

Observations

Achetés avec protection juridique
Eléments acquis du fonds de commerce
Fonds commerciaux réévalués
Fonds commerciaux reçus en apport

136 849

52 828

TOTAL**189 677**

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2019

Total des Produits à recevoir		9 842
Autres créances clients		9 842
CLIENTS FACT A ETABLIR	9 842	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2019

Total des Charges à payer		34 956
Emprunts et dettes financières divers		343
<i>ASSOCIES INTERETS COURUS</i>	<i>343</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 260
<i>FOURNIS FACT NON PARVENUE</i>	<i>4 260</i>	
Dettes fiscales et sociales		30 352
<i>CONGES A PAYER</i>	<i>14 760</i>	
<i>PERSONNEL PRIME A PAYER</i>	<i>6 573</i>	
<i>ORGANISM SOC CONGES PAYES</i>	<i>4 672</i>	
<i>ORGANISMES SOC A PAYER</i>	<i>2 099</i>	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>2 248</i>	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	30/09/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				2 427
COTISATIONS ORDRE ET COMPAGNIE			2 427	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				2 427

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	30/09/2019
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				47 658
CLIENTS			47 658	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				47 658

--

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		30/09/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		80 000,00	1,0000	80 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		80 000,00	1,0000	80 000,00

--

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/09/2019

EFFETS ESCOMPTEES NON ECHUS

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Informations relatives au CICE :

La 3ème Loi de Finances Rectificative pour 2012 a instauré un Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) qui a pour objet d'améliorer la compétitivité des entreprises en diminuant le coût du travail de certains salariés. En substance, le CICE correspond à une aide de l'Etat, en contrepartie de laquelle l'entité engagera des dépenses lui permettant d'accroître sa compétitivité. Dans ce cadre, et conformément aux recommandations de l'Autorité des Normes Comptables (ANC), la société a choisi de comptabiliser le CICE en déduction des charges auxquelles elle est liée, autrement dit en déduction des charges de personnel. Le montant du CICE comptabilisé dans les comptes au 30 septembre 2019 en fonction des salaires s'élève à 2 045 €.

Fonds de commerce :

Dans le cadre de la transposition de la directive comptable 2013/34/UE du 26 juin 2013, les dispositions du PCG relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés, corporels et incorporels et en particulier du fonds commercial, sont modifiées par le règlement 2015-06 du 23 novembre 2015 de l'ANC. Suite à l'application de ce nouveau règlement, La SAS SAGEC AUDIT a considéré que le fonds commercial n'avait pas de durée limitée dans le temps.

SAGEC AUDIT
S.A.S au capital de 80 000 euros
Siège social : 21, Boulevard Lachèze, 42600 Montbrison
515 375 541 R.C.S. SAINT-ETIENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 16 mars 2020
--

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019 :

RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 102 643,14 € de la manière suivante

Au poste « autres réserves » : 102 643,14 €

Conformément à la loi, nous vous rappelons que les distributions de dividendes effectuées au cours des trois derniers exercices précédents :

Exercice clos au 30/09/2018

Distribution de dividendes d'un montant de 20 000 € lors de l'assemblée générale des associés du 22 juillet 2019.

Dividendes éligibles à la réfaction de 40 % (montant : 13 498,75 €) et dividendes non éligibles à la réfaction de 40 % (montant : 6 501,25 €).

Distribution de dividendes d'un montant de 40 000 € lors de l'assemblée générale des associés du 30 mars 2019.

Dividendes éligibles à la réfaction de 40 % (montant : 26 997,50 €) et dividendes non éligibles à la réfaction de 40 % (montant : 13 002,50 €).

Exercice clos au 30/09/2017

Distribution de dividendes d'un montant de 35 000 € lors de l'assemblée générale des associés du 31 mars 2018.

Dividendes éligibles à la réfaction de 40 % (montant : 11 377,19 €) et dividendes non éligibles à la réfaction de 40 % (montant : 23 622,81 €).

Exercice clos au 30/09/2016

Distribution de dividendes d'un montant de 30 000 € lors de l'assemblée générale des associés du 22 février 2017.

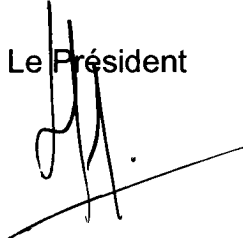
Dividendes éligibles à la réfaction de 40 % (montant : 10 941,38 €) et dividendes non éligibles à la réfaction de 40 % (montant : 19 058,62 €).

VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 16 mars 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' followed by a dot and a long horizontal stroke extending to the right.

SAGEC AUDIT

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2019

Olivier GAUDIN

Commissaire aux comptes

24, rue du Moulin
69700 Givors
Tél. : +33 (0)4 78 73 03 44
Fax : +33 (0)4 78 73 55 92
o.gaudin@allantis.net

SAGEC AUDIT

Société par actions simplifiée au capital de 80 000 euros
Siège social : 21, Boulevard Lachèze
42600 MONTBRISON
515 375 541 R.C.S. SAINT-ETIENNE

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 30 septembre 2019

Messieurs les associés,

I. Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société SAGEC AUDIT relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SAGEC AUDIT à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

a. Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

b. Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe des comptes annuels précise les modalités de comptabilisation et de détermination de la valeur d'inventaire des éléments non amortissables de l'actif immobilisé. Il y est notamment indiqué que ces éléments sont évalués en fonction de leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Il est également indiqué que lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Je me suis assuré du caractère raisonnable des hypothèses retenues pour l'application de ces critères.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

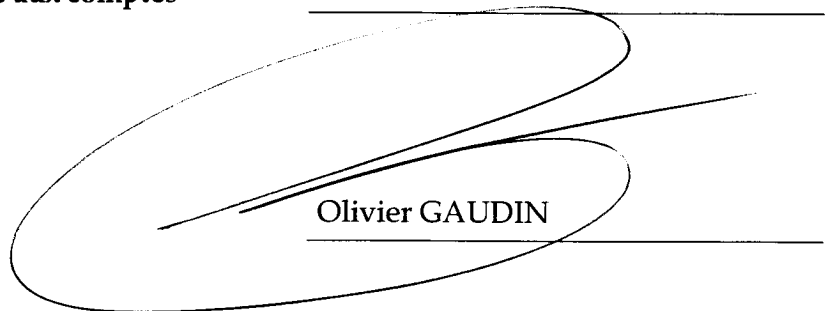
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Givors, le 6 mars 2020

Le commissaire aux comptes



Olivier GAUDIN

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		30/09/2019			30/09/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	7 829	7 829		
	Fonds commercial (1)	166 661		166 661	189 677
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	53 866	38 550	15 316	20 488
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	53 198		53 198	25 199
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières	2 944		2 944	2 944
	TOTAL (II)	284 498	46 379	238 119	238 308
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	257 214	32 806	224 408	199 887
	Autres créances	13 816		13 816	18 571
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	149 648		149 648	111 835
	Charges constatées d'avance	2 427		2 427	2 612
	TOTAL (III)	423 105	32 806	390 299	332 904
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		707 603	79 186	628 418	571 213

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

2 944

2 944

(3) dont créances à plus d'un an



Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/09/2019

30/09/2018

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	80 000	80 000
	RESERVES		
	Réserve légale	8 000	8 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	184 122	158 922
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	102 643	85 200
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	374 765	332 122
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	26 462	37 517
	Emprunts et dettes financières divers	19 426	34 415
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 485	45 504
	Dettes fiscales et sociales	92 622	78 004
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		4 529
	Produits constatés d'avance (1)	47 658	39 122
	Total des dettes	253 653	239 091
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	628 418	571 213
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	102 643,14	85 199,54
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	241 222	223 053
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		



Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/09/2019

30/09/2018

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	733 609		733 609	637 794
	Montant net du chiffre d'affaires	733 609		733 609	637 794
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				2 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			10 147	7 386
	Autres produits			9	2
	Total des produits d'exploitation (1)			743 764	647 182
	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres achats et charges externes			319 624	299 963
	Impôts, taxes et versements assimilés			8 452	8 586
	Salaires et traitements			183 423	136 939
	Charges sociales du personnel			52 322	46 116
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			11 831	11 618
CHARGES D'EXPLOITATION	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			10 275	22 260
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			519	5 643
	Total des charges d'exploitation (2)			586 445	531 126
RESULTAT D'EXPLOITATION				157 319	116 057



Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/09/2019

30/09/2018

RESULTAT D'EXPLOITATION		157 319	116 057
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	187	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		187	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	1 812	1 781
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		1 812	1 781
RESULTAT FINANCIER		(1 625)	(1 781)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		155 694	114 276
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		72
	Sur opérations en capital	7 720	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		7 720	72
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	1 000	
	Sur opérations en capital	28 113	5 000
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		29 113	5 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(21 393)	(4 928)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		31 658	24 148
TOTAL DES PRODUITS		751 672	647 254
TOTAL DES CHARGES		649 029	562 054
RESULTAT DE L'EXERCICE		102 643	85 200

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **628 418** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **751 672** euros et un total **charges** de **649 029** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **102 643** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2018** et finit le **30/09/2019**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :



Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.



ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	197 506		23 016		46 032	174 490
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	197 506		23 016		46 032	174 490
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	26 243				26 243	
	Matériel de bureau, mobilier	46 126		11 755		4 015	53 866
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	72 369		11 755		30 258	53 866	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	25 199		27 999			53 198
	Prêts et autres immobilisations financières	2 944					2 944
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	28 143		27 999			56 142
TOTAL		298 018		62 770		76 290	284 498



ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	7 829			7 829
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 829			7 829
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	20 603	1 980	22 583	
	Matériel de bureau, mobilier	31 278	9 851	2 578	
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	51 881	11 831	25 161	38 550
TOTAL		59 710	11 831	25 161	46 379

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Olivier GADDIN
Commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2019
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	31 000	10 275	8 469	32 806
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	31 000	10 275	8 469	32 806
TOTAL GENERAL		31 000	10 275	8 469	32 806



Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		10 275	8 469	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	2 944	2 944	
	Clients douteux ou litigieux	50 797	50 797	
	Autres créances clients	206 417	206 417	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	500	500	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	324	324	
	Taxes sur la valeur ajoutée	11 881	11 881	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	1 111	1 111	
	Charges constatées d'avances	2 427	2 427	
	TOTAL DES CREANCES	276 401	276 401	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	26 462	14 031	12 430	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	67 485	67 485		
	Personnel et comptes rattachés	21 333	21 333		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 448	21 448		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	47 135	47 135		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 706	2 706		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	19 426	19 426		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	47 658	47 658		
	TOTAL DES DETTES	253 653	241 222	12 430	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		12 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		23 055			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		19 426			



ANNEXE - Elément 6.03

Frais d'établissement

Etat exprimé en euros

30/09/2019

Valeur nette

Taux
amortissement

Frais de constitution

Frais de premier établissement

Frais d'augmentation de capital

TOTAL

Olivier GAUCHE
Commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros

30/09/2019

Observations

Achetés avec protection juridique		
Eléments acquis du fonds de commerce	136 849	
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	52 828	
TOTAL	189 677	



ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2019

Total des Produits à recevoir		9 842
Autres créances clients <i>CLIENTS FACT A ETABLIR</i>	9 842	9 842



ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2019

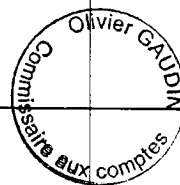
Total des Charges à payer		34 956
Emprunts et dettes financières divers		343
<i>ASSOCIES INTERETS COURUS</i>	343	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 260
<i>FOURNIS FACT NON PARVENUE</i>	4 260	
Dettes fiscales et sociales		30 352
<i>CONGES A PAYER</i>	14 760	
<i>PERSONNEL PRIME A PAYER</i>	6 573	
<i>ORGANISM SOC CONGES PAYES</i>	4 672	
<i>ORGANISMES SOC A PAYER</i>	2 099	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	2 248	



ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION COTISATIONS ORDRE ET COMPAGNIE		2 427	2 427
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			2 427



ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2019
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION CLIENTS		47 658	47 658
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			47 658



ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

30/09/2019

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	80 000,00	1,0000	80 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	80 000,00	1,0000	80 000,00



Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/09/2019

EFFETS ESCOMPTEES NON ECHUS



Annexe libre

Etat exprimé en euros

Informations relatives au CICE :

La 3ème Loi de Finances Rectificative pour 2012 a instauré un Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) qui a pour objet d'améliorer la compétitivité des entreprises en diminuant le coût du travail de certains salariés. En substance, le CICE correspond à une aide de l'Etat, en contrepartie de laquelle l'entité engagera des dépenses lui permettant d'accroître sa compétitivité. Dans ce cadre, et conformément aux recommandations de l'Autorité des Normes Comptables (ANC), la société a choisi de comptabiliser le CICE en déduction des charges auxquelles elle est liée, autrement dit en déduction des charges de personnel. Le montant du CICE comptabilisé dans les comptes au 30 septembre 2019 en fonction des salaires s'élève à 2 045 €.

Fonds de commerce :

Dans le cadre de la transposition de la directive comptable 2013/34/UE du 26 juin 2013, les dispositions du PCG relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés, corporels et incorporels et en particulier du fonds commercial, sont modifiées par le règlement 2015-06 du 23 novembre 2015 de l'ANC. Suite à l'application de ce nouveau règlement, La SAS SAGEC AUDIT a considéré que le fonds commercial n'avait pas de durée limitée dans le temps.



Olivier GAUDIN - Commissaire aux comptes